



Baromètre santé environnement

Pays de la Loire **2014**

Ce Baromètre santé environnement a pour objectif de décrire l'évolution, depuis la précédente enquête menée en 2007, des perceptions, connaissances et comportements des Ligériens vis-à-vis de l'environnement et de ses effets sur la santé. Réalisé à la demande de l'Agence régionale de santé par l'Observatoire régional de la santé, il s'inscrit dans la dynamique des Plans régionaux santé environnement des Pays de la Loire. Les décideurs et acteurs dans le champ de la santé et de l'environnement trouveront dans cette étude des éléments susceptibles de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation de leurs programmes et actions visant à lutter contre les nuisances environnementales et leurs effets sur la santé.

Des préoccupations concernant l'environnement et son impact sur la santé toujours prégnantes

La population des Pays de la Loire conserve sa forte sensibilité à l'égard des risques environnementaux, déjà constatée en 2007. Ainsi, sur une échelle allant de zéro à dix, 73 % des Ligériens évaluent leur sensibilité aux problèmes d'environnement entre sept et dix. Comme en 2007, l'environnement évoque avant tout pour les habitants de la région « la protection de la nature » et, à moindre degré, « l'état de l'environnement dont nos enfants vont hériter » et « la qualité de vie là où ils vivent ».

Mais l'impact potentiel des facteurs environnementaux sur la santé constitue également une préoccupation majeure des Ligériens. Ainsi, 46 % de la population estime que, du fait de son environnement, elle court un risque « plutôt élevé » d'être atteinte d'un cancer, 35 % de souffrir d'anxiété, de stress et de troubles du sommeil et 30 % d'asthme et d'allergies respiratoires. Par rapport à 2007, la crainte d'être personnellement affecté, du fait de son environnement, par des problèmes de stérilité, par de l'anxiété, du stress et des troubles du sommeil, ou par des maladies professionnelles, a augmenté.

L'impact sur la santé des Français jugé élevé pour la plupart des facteurs environnementaux

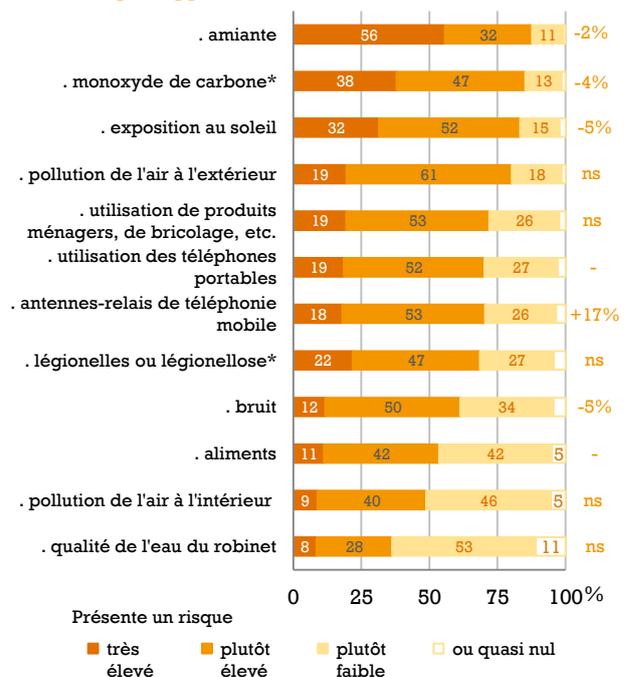
La qualité de l'eau du robinet est le seul facteur environnemental du Baromètre que moins de 40 % des Ligériens jugent à risque pour la santé des Français.

Tous les autres facteurs environnementaux proposés dans l'enquête sont perçus comme présentant des risques sanitaires « très » ou « plutôt » élevés par une proportion de Ligériens qui dépasse 50 %.

Même si elles ont diminué depuis 2007, c'est pour l'amiante, le monoxyde de carbone et l'exposition au soleil que ces proportions sont les plus fortes, dépassant 80 %.

Seules les antennes-relais de téléphonie mobile sont considérées, en 2014, comme présentant un risque élevé pour la santé des Français par une proportion plus importante de Ligériens qu'en 2007 (71 % vs 54 %) (Fig 1).

Fig 1 : Représentation des risques pour la santé des Français et évolution par rapport à 2007



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.
* parmi les personnes qui ont déjà entendu parler du facteur environnemental et de ses éventuels effets sur la santé

Comme en 2007, un écart important de perception est observé entre le risque collectif et le risque d'être personnellement atteint de maladies du fait de son environnement. Alors que 80% des Ligériens estiment que l'amiante et le monoxyde de carbone présentent un risque élevé pour la santé des Français en général, ils sont moins de 10 % à penser courir un risque élevé d'être atteints de maladies liées à l'amiante ou d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Une satisfaction à l'égard de l'information en baisse par rapport à 2007

Si la majorité des habitants de la région se déclarent, en 2014, « plutôt bien informés » sur la plupart des risques environnementaux abordés dans le Baromètre, leur satisfaction est en recul par rapport à 2007 pour des sujets pourtant connus et médiatisés depuis plusieurs décennies. Ainsi, par exemple, plus de 60 % de la population se déclare « plutôt bien informée » sur la qualité de l'eau du robinet, la pollution de l'air extérieur, le bruit, et leurs effets sur la santé. Mais ces proportions sont en baisse par rapport à 2007. Le niveau de satisfaction à l'égard de l'information sur la légionellose est celui qui s'est le plus dégradé (39 % de « plutôt bien informés » en 2014 contre 57 % en 2007) (Fig 2).

Cette baisse de satisfaction vis-à-vis de l'information reçue pourrait résulter d'un accroissement du besoin d'information ou du niveau d'exigence vis-à-vis de l'information diffusée, en lien avec une prise de conscience de l'importance de ces sujets, plutôt qu'à une dégradation de la qualité ou de la quantité de l'information fournie.

La seule thématique pour laquelle le sentiment d'information a progressé par rapport à 2007 est l'utilisation des téléphones mobiles (71 % en 2014 vs 61 % en 2007).

Enfin, le radon reste un sujet méconnu de la population et pour lequel seulement 12 % des Ligériens se déclarent « plutôt bien informés ».

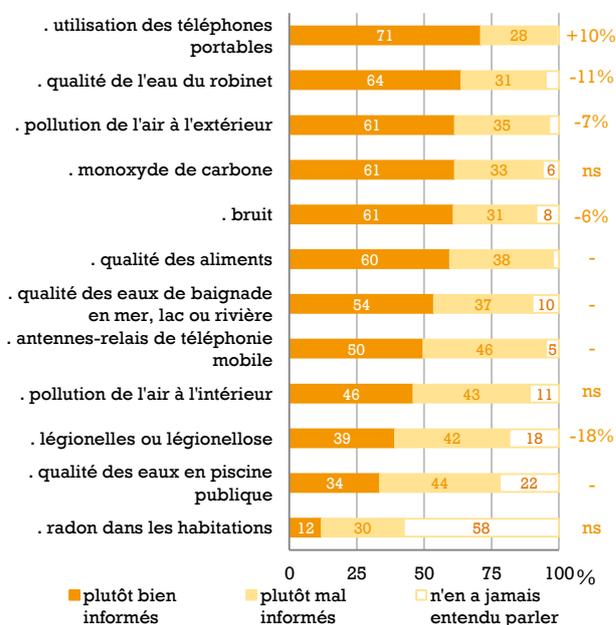
Des Ligériens toujours confiants dans l'expertise scientifique et globalement moins critiques qu'en 2007 sur l'action des pouvoirs publics

La confiance dans l'expertise scientifique constatée en 2007 se confirme en 2014. Les antennes-relais de téléphonie mobile constituent le seul thème pour lequel les habitants de la région sont moins de la moitié (49 %) à déclarer avoir confiance en l'expertise scientifique.

Les Ligériens sont plus critiques à l'égard des actions conduites par les pouvoirs publics pour protéger leur santé des risques environnementaux. L'amiante, le bruit et la pollution de l'air intérieur sont les thématiques pour lesquelles le niveau de satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics est le plus élevé (68 %, 56 % et 51 %). Pour l'amiante et l'air intérieur, le niveau de satisfaction observé en 2014 est en hausse par rapport à 2007. Les actions menées par les pouvoirs publics dans le domaine des pesticides

convainquent moins les Ligériens (40 % de satisfaits). Enfin, les actions des pouvoirs publics pour lutter contre les risques liés au radon et aux antennes-relais de téléphonie mobile sont jugées plutôt insuffisantes (respectivement 38 % et 37 % de satisfaits).

Fig 2 : Information à l'égard des différents facteurs environnementaux et évolution par rapport à 2007



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Note de lecture : la dernière colonne de la figure présente les évolutions statistiquement significatives (en différence de pourcentage) observées entre 2007 et 2014; ns: non significatif; -: pas de comparaison possible.

Des Ligériens toujours prêts à agir pour améliorer la qualité de leur environnement et leur santé...

Parmi les mesures proposées dans le Baromètre pour améliorer la qualité de l'environnement et la santé, les plus souvent adoptées par les Ligériens (58 %) sont les modes de transport alternatifs à la voiture. 45 % des Ligériens déclarent prendre en compte les émissions polluantes lors de l'achat de matériaux de bricolage, de construction ou de jardinage, soit 5 % de plus qu'en 2007. Les deux autres mesures proposées sont, comme en 2007, peu mises en œuvre : 21 % des Ligériens disent s'impliquer dans la vie de la commune et 17 % boycotter les entreprises polluantes. Les proportions de Ligériens déclarant n'être pas prêts à adopter ces comportements ont même augmenté par rapport à 2014.

... mais plus réticents qu'en 2007 vis-à-vis des mesures qui impactent leur budget

Plus de la moitié de la population de la région se déclare être prête à payer plus cher pour avoir des fruits et légumes sans pesticides (74 %), une voiture moins polluante (67 %), ou des appareils ménagers moins bruyants (52 %). Mais toutes ces mesures, qui ont un impact direct sur le budget des familles, ont connu une baisse de popularité par rapport à 2007 (respectivement 77 %, 76 % et 58 %).



Si globalement la qualité de l'air s'améliore en France, les seuils réglementaires de protection de la santé humaine ne sont pas respectés sur l'ensemble du territoire. Dans un contexte où il est bien établi que l'exposition, notamment chronique, à la pollution atmosphérique constitue une cause non négligeable de morbidité et de mortalité, la protection de la qualité de l'air extérieur reste un enjeu environnemental et de santé.

Une vision pessimiste de la qualité de l'air extérieur

Bien que les concentrations de polluants mesurés dans l'atmosphère soient plutôt stables ou en baisse dans la région depuis dix ans, les Ligériens restent pessimistes à propos de l'évolution de la pollution de l'air extérieur. Comme en 2007, près de 90 % de la population estime, en 2014, que la pollution de l'air extérieur s'aggrave. Le niveau de risque associé à ce type de pollution reste également élevé, puisque 80 % des Ligériens estiment que la pollution de l'air extérieur présente un niveau de risque « très » ou « plutôt élevé » pour la santé des Français en général. A titre personnel, 30 % de la population estime courir un risque « plutôt élevé » d'être affectée par de l'asthme et des allergies respiratoires du fait de son environnement. Et un tiers des Ligériens déclarent avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche.

Par ailleurs, l'image de l'air pur à la campagne semble se ternir : 58 % des Ligériens se disent « tout à fait » ou « plutôt d'accord » avec cette affirmation en 2014 contre 62 % en 2007. Mais les Ligériens sont toujours aussi nombreux (70 %) à percevoir les mauvaises odeurs ou les fumées comme des signes de la pollution de l'air extérieur.

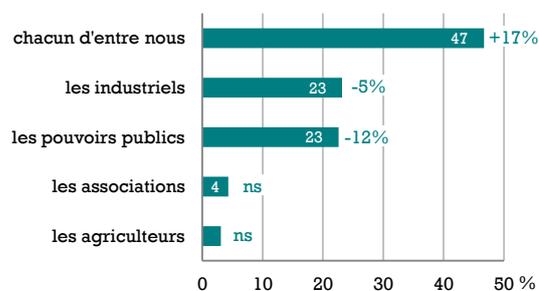
De fortes attentes en matière d'information sur la qualité de l'air

Deux évènements notables ont amplifié la diffusion d'information sur la pollution atmosphérique au cours de l'enquête téléphonique du Baromètre : le pic de pollution qui a touché une grande partie de la France, dont les Pays de la Loire, début mars 2014, et la publication, fin mars, d'un nouveau rapport de l'OMS sur la charge de morbidité liée à la pollution de l'air extérieur. Néanmoins, les Ligériens sont, en proportion, moins nombreux en 2014 (61 %) qu'en 2007 (68 %) à déclarer être satisfaits de l'information diffusée sur cette thématique. Toutefois, cette baisse de satisfaction vis-à-vis de l'information diffusée est observée pour presque tous les sujets soumis aux Ligériens dans ce Baromètre. Ainsi, elle reflète peut-être moins une diminution de la qualité et de la quantité des informations disponibles, que de plus grandes attentes et exigences de la population dans ce domaine.

La lutte contre la pollution atmosphérique : une responsabilité plutôt individuelle

Les Ligériens considèrent aujourd'hui que l'acteur le mieux placé pour lutter contre la pollution de l'air extérieur est « chacun d'entre nous » (47 % de la population vs 30 % en 2007). Les pouvoirs publics arrivent ensuite (23 % vs 35 % en 2007) (Fig 3). Ils perdent ainsi la place d'acteurs les mieux placés pour agir qu'ils occupaient en 2007.

Fig 3 : Acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution de l'air extérieur et évolution par rapport à 2007



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Des modes de transports alternatifs à la voiture plébiscités...

Les mesures de lutte contre la pollution de l'air extérieur jugées, en 2014, les plus efficaces par les Ligériens sont des mesures institutionnelles visant l'utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle. Il s'agit de l'amélioration des réseaux de transport en commun, du développement des pistes cyclables et du développement du covoiturage (Fig 4).

... mais des comportements difficiles à adopter et qui ne doivent pas impacter le budget des ménages

En effet, bien que persuadés de leur rôle prépondérant dans ce domaine, les Ligériens ne déclarent pas plus souvent en 2014 qu'en 2007 avoir recours à des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. Comme en 2007, 58 % de la population déclare utiliser les transports en commun, le vélo, la marche à pied ou pratiquer le covoiturage et 32 % dit être prête à le faire.

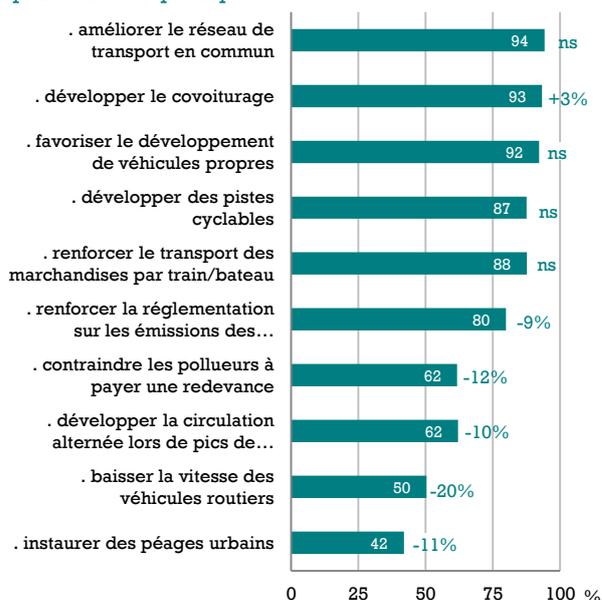
De plus, l'enquête met aussi en évidence un net recul de l'adhésion de la population aux mesures qui auraient un impact direct sur leurs habitudes de conduite (baisser la vitesse autorisée, circulation alternée), et sur le coût de l'utilisation des véhicules

particuliers (péages urbains, taxe sur les véhicules les plus polluants) (Fig 4).

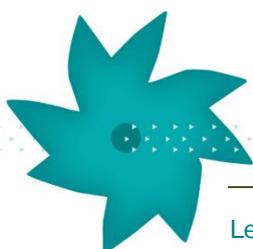
En 2014, les Ligériens sont également moins nombreux, en proportion, à déclarer être prêts à payer 10 % plus cher pour avoir une voiture moins polluante (67 % vs 77 % en 2007).

Par ailleurs, moins de la moitié des Ligériens (48 %) se déclarent satisfaits de l'action des pouvoirs publics pour lutter contre la pollution atmosphérique. Ils sont par contre toujours plus nombreux (71 %) à accorder leur confiance à l'expertise scientifique sur cette thématique. Ces proportions n'ont pas évolué par rapport à 2007.

Fig 4 : Opinions vis-à-vis des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.



Air intérieur

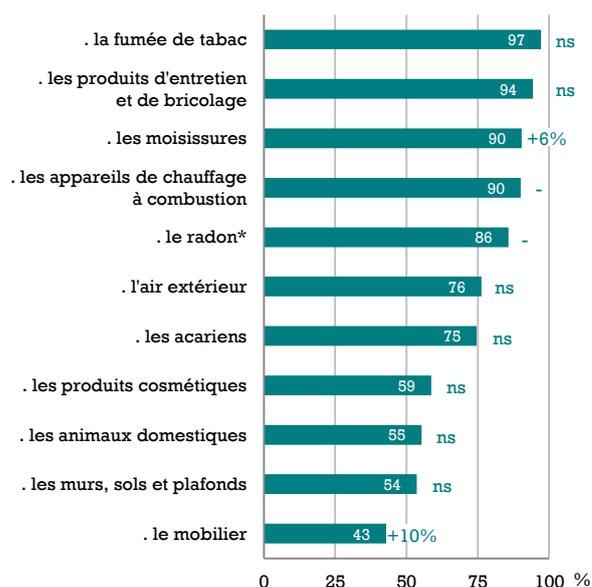
Les Français passent près de 90 % de leur temps à l'intérieur d'espaces clos où ils sont exposés à de multiples polluants provenant de sources variées et susceptibles d'entraîner des effets sanitaires plus ou moins graves. La qualité de l'air intérieur est ainsi, aujourd'hui, une préoccupation de santé publique au même titre que la qualité de l'air extérieur.

Des polluants connus, mais une majorité de Ligériens jugent toujours leur niveau d'information insuffisant

Les polluants de l'air intérieur sont aujourd'hui bien connus des habitants des Pays de la Loire. Plus des trois quarts d'entre eux identifient ainsi la fumée de tabac, les produits d'entretien et de bricolage, les moisissures, le radon et l'air extérieur comme des composants de la pollution de l'air dans les espaces clos. Certaines sources comme les moisissures et le mobilier intérieur semblent même mieux connues qu'en 2007 (Fig 5).

Néanmoins, la proportion de Ligériens s'estimant bien informés sur la pollution de l'air intérieur et ses effets sur la santé reste faible : moins de la moitié de la population (46 %). En revanche, 61 % des habitants de la région se disent « plutôt bien informés » au sujet du monoxyde de carbone. Ces proportions n'ont pas évolué par rapport à 2007.

Fig 5 : Identification des polluants de l'air intérieur et évolution par rapport à 2007



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

* parmi les personnes qui en ont déjà entendu parler

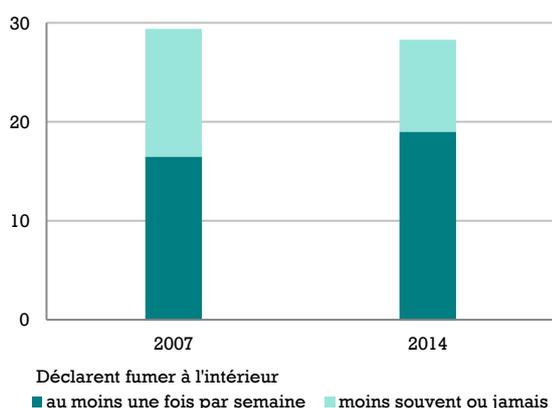
Une crainte modérée de la pollution de l'air intérieur en général mais des inquiétudes plus importantes vis-à-vis de l'amiante ou du monoxyde de carbone

Moins de la moitié des Ligériens considèrent que la pollution de l'air intérieur présente un risque élevé pour la santé des Français en général. Cette pollution se place ainsi parmi les facteurs environnementaux jugés les moins à risque pour la santé. Les risques sanitaires associés spécifiquement à l'amiante et au monoxyde de carbone sont, par contre, perçus comme nettement plus importants. En effet, les proportions de Ligériens qui considèrent que l'amiante et le monoxyde de carbone présentent un risque élevé pour la santé des Français, bien qu'en baisse par rapport à 2007, atteignent respectivement 88 % et 85 %.

Baisse de l'exposition à la fumée de tabac environnementale

Si la proportion de fumeurs est restée stable entre 2007 et 2014 (28 %) (Fig 6), la proportion de ceux qui déclarent fumer à l'intérieur de leur logement a diminué sur cette période, passant de 44 % à 33 %. L'interdiction de fumer dans les lieux de travail, transports en commun, bars, restaurants et autres bâtiments publics (entrée en vigueur en deux temps, au 1^{er} janvier 2007 puis 2008) a, sans doute, favorisé une prise de conscience collective des nuisances de la fumée de tabac environnementale et contribué à modifier les habitudes des fumeurs.

Fig 6 : Proportion de fumeurs et répartition selon qu'ils déclarent ou non fumer à l'intérieur de leur domicile en 2007 et 2014



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Par ailleurs, avec le recul de l'usage d'appareils de chauffage principal ou d'appoint à combustion (68 % des foyers équipés en 2014 contre 73 % en 2007), l'exposition potentielle au monoxyde de carbone diminue.

Enfin, l'exposition de la population aux moisissures et autres problèmes d'humidité dans les habitations est restée stable par rapport à 2007 (21 % des Ligériens

déclarent avoir eu des problèmes de ce type dans leur logement au cours des douze derniers mois).

Des Ligériens qui aèrent leur domicile mais font moins appel à des professionnels pour l'entretien de leurs appareils de chauffage, de production d'eau chaude et de ventilation

L'aération quotidienne des logements par l'ouverture des fenêtres reste une pratique courante bien qu'en léger recul. Près des trois quarts de la population (73 %) indiquent le faire, même en hiver. De plus, contrairement à ce qui était observé en 2007, le fait d'occuper un logement équipé d'un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC) ne semble plus freiner cette pratique. Par contre, les Ligériens sont, en proportion, moins nombreux en 2014 qu'en 2007 à déclarer faire entretenir leurs appareils de chauffage et de production d'eau chaude (59 % vs 65 %) et leur VMC (30 % vs 36 %) par un professionnel qualifié, afin de garantir leur bon fonctionnement.

Hausse du niveau de satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics

Enfin, si l'action des pouvoirs publics en matière de lutte contre la pollution de l'air intérieur est toujours jugée sévèrement par les Ligériens, ils sont plus nombreux, en proportion, à déclarer en être satisfaits en 2014 (51 %) qu'en 2007 (44 %). La satisfaction de la population à l'égard de l'action des pouvoirs publics pour les protéger des risques liés à l'amiante est plus importante (68 % de satisfaits) et est en hausse par rapport à 2007 (61 %).

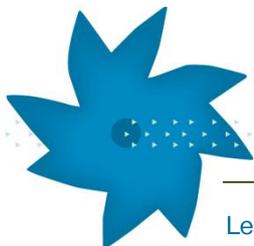
La confiance accordée à l'expertise scientifique reste stable. Comme en 2007, respectivement 72 % et 77 % des Ligériens déclarent avoir confiance en l'expertise scientifique sur la pollution de l'air intérieur et l'amiante.

Le radon : un sujet méconnu des Ligériens

Alors que, selon l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), 50 % des communes de la région présentent un « potentiel radon » moyen ou élevé¹, plus de la moitié des Ligériens (58 %) déclarent toujours ne jamais avoir entendu parler du radon. Et, parmi les personnes informées sur le radon, seulement 54 % savent qu'il s'agit « d'un gaz d'origine naturelle provenant du sol ».

Les Ligériens sont également peu nombreux, en proportion, à se déclarer satisfaits des actions conduites par l'État pour les protéger du radon (38 %) et à accorder leur confiance à l'expertise scientifique à ce sujet (36 %).

¹ « Dans les communes à potentiel radon moyen ou élevé, la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que dans le reste du territoire ».



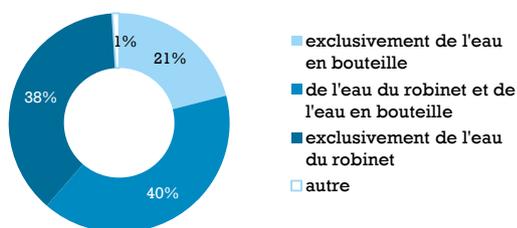
Eau potable

Les risques sanitaires liés à la pollution de l'eau sont aujourd'hui relativement faibles en France du fait notamment de l'efficacité des traitements et des dispositifs de contrôle mis en œuvre par les différents acteurs impliqués. Néanmoins, la qualité de l'eau demeure une préoccupation majeure de santé publique notamment au regard de l'émergence de nouvelles substances détectées à l'état de traces.

Une plus grande consommation de l'eau du robinet qu'en 2007

Dans la région, la plupart des personnes interrogées (près de 80 %) déclarent boire de l'eau du robinet. La proportion de Ligériens déclarant boire exclusivement de l'eau du robinet a progressé au cours des sept dernières années (38 % en 2014 vs 28 % en 2007), au détriment de celle indiquant ne boire que de l'eau en bouteille.

Fig 7 : Habitudes de consommation de l'eau



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Des Ligériens confiants et peu inquiets de la qualité de l'eau potable de leur commune

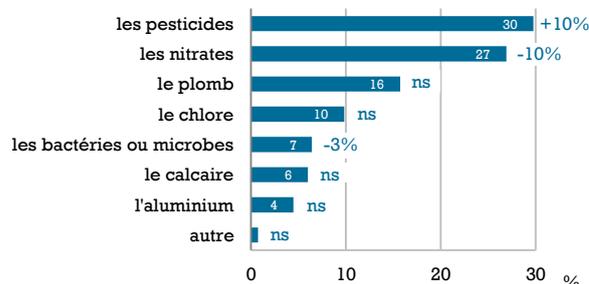
Les Ligériens sont globalement confiants dans la qualité de l'eau du robinet distribuée dans leur commune de résidence. De plus, comme en 2007, le niveau de risque associé à la consommation de l'eau du robinet est estimé comme « plutôt faible » ou « quasi nul » par les deux tiers de la population des Pays de la Loire. L'eau du robinet reste ainsi considérée comme le facteur environnemental le moins à risque parmi ceux proposés lors de l'enquête. Cependant, les réticences concernant sa consommation par les nourrissons et les femmes enceintes persistent à un niveau comparable à celui de 2007. Seulement 51 % des Ligériens pensent qu'une femme enceinte peut boire l'eau du robinet sans risque. Et une personne sur trois pense qu'un nourrisson peut être alimenté sans risque avec de l'eau du robinet. De plus, cette dernière proportion tombe à 18 % chez les 18-34 ans alors que c'est à cet âge que la plupart des femmes ont leur premier enfant. L'eau du robinet est pourtant recommandée par le Ministère en charge de la santé, au même titre que l'eau en bouteille, pour l'alimentation des femmes enceintes et la préparation des biberons des nouveau-nés.

Pesticides et nitrates restent les premiers polluants mis en cause

Comme en 2007, les pesticides et les nitrates sont les deux polluants de l'eau les plus fréquemment cités comme étant susceptibles de présenter un inconvénient pour leur santé. Mais, en 2014, les Ligériens incriminent plus souvent les pesticides (30 % vs 20 % en 2007) et moins souvent les nitrates (27 % vs 37 %) (Fig 8). En cohérence avec ces résultats, limiter l'usage des pesticides et des engrais reste la mesure jugée comme la plus efficace pour améliorer la qualité de l'eau potable et ce, par une proportion de Ligériens plus forte qu'en 2007 (48 % vs 43 %).

Par ailleurs, les mesures ayant un impact sur le budget des ménages sont en perte de popularité : 52 % des Ligériens se déclarent prêts à payer 10 % plus cher pour améliorer la qualité de l'eau du robinet en 2014, contre 60 % en 2007.

Fig 8 : Polluants de l'eau potentiellement nocifs pour la santé et évolutions par rapport à 2007



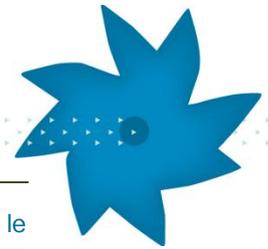
Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Des attentes accrues en matière d'information sur la qualité de l'eau et ses risques pour la santé

Les Ligériens se déclarent nettement moins satisfaits de l'information diffusée sur la qualité de l'eau du robinet : seulement 64 % disent être « plutôt bien informés » en 2014 contre 75 % en 2007. Toutefois, cette moindre satisfaction vis-à-vis de l'information diffusée reflète peut-être moins une baisse de la qualité et de la quantité des informations disponibles qu'une augmentation des exigences de la population dans ce domaine.

Pour ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée dans leur commune de résidence, les Ligériens sont à peine plus de la moitié (56 % en 2014 comme en 2007) à indiquer être satisfaits de l'information qu'ils reçoivent.

Eaux de baignade



La baignade est une activité récréative ou sportive largement répandue en France. Bien que le principal risque lié à la baignade soit la noyade (plus de mille noyades accidentelles par an en France), une eau de mauvaise qualité peut être à l'origine de problèmes de santé, généralement bénins (troubles intestinaux, irritations ou infections de la sphère ORL ou cutanées, etc). Les piscines et les sites de baignade en milieu naturel autorisés à accueillir du public font l'objet de réglementations strictes et de contrôles sanitaires réguliers mis en œuvre par les Agences régionales de santé (ARS) et les exploitants des piscines.

La baignade en piscine ou en milieu naturel : une activité largement pratiquée dans la région

Près des deux tiers de la population des Pays de la Loire déclarent se baigner dans la région, ne serait-ce qu'occasionnellement en milieu naturel (67 %) ou en piscine publique (63 %). Au total, la proportion de Ligériens indiquant se baigner, ne serait-ce qu'occasionnellement, en milieu naturel ou en piscine publique dans la région, atteint 81 %.²

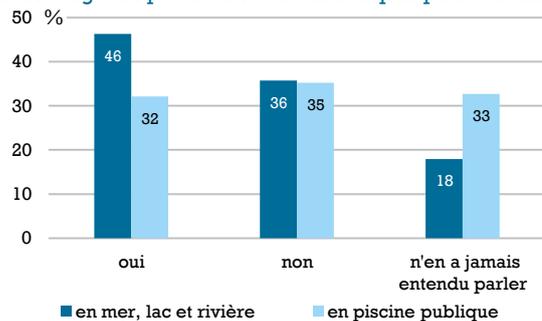
Une moindre crainte de la qualité des eaux de baignade en piscine publique qu'en mer, lac ou rivière

La baignade et les loisirs aquatiques et nautiques sont des activités physiques favorables à la santé qui peuvent toutefois présenter certains risques.

Concernant les piscines publiques, la population de Ligériens qui les fréquentent se répartit de manière quasiment égale entre ceux qui estiment que la qualité de l'eau présente des risques pour leur santé (32 %), n'en présente pas (35 %) et ceux qui n'en ont jamais entendu parler (33 %). Ces proportions sont stables depuis 2007 (Fig 9).

Concernant la qualité de l'eau de mer, des lacs et des rivières, les Ligériens qui se baignent en milieu naturel sont 46 % à estimer qu'elle présente un risque pour la santé. 36 % d'entre eux pensent qu'elle ne présente pas de risque et 18 % n'en ont jamais entendu parler (Fig 9). Par rapport à 2007, les proportions de baigneurs estimant que la qualité des eaux de baignade en milieu naturel et en piscine publique présente des risques ont légèrement diminué (respectivement 46 % et 32 % en 2014 vs 50 % et 38 % en 2007).

Fig 9 : Proportion de personnes considérant que la qualité des eaux de baignade présente ou non des risques pour leur santé

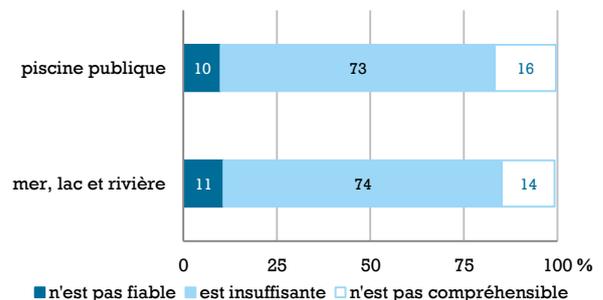


Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Des Ligériens peu satisfaits de l'information diffusée sur la qualité des eaux de baignade

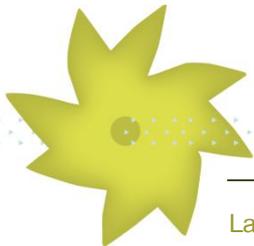
Malgré la diffusion systématique auprès du public des résultats des contrôles mis en œuvre par l'ARS, les Ligériens se sentent assez mal informés sur la qualité des eaux de baignade. Seulement la moitié des Ligériens se disent « plutôt bien informés » sur les eaux de piscine publique et de mer, lac et rivière. Et près de 10 % d'entre eux indiquent n'avoir jamais reçu d'information à ce sujet. Le principal motif d'insatisfaction des Ligériens, à propos de l'information diffusée, est son caractère insuffisant pour les piscines comme pour le milieu naturel (Fig 10).

Fig 10 : Motif d'insatisfaction vis-à-vis de l'information diffusée sur la qualité des eaux de baignade



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

² Le questionnaire d'enquête ayant évolué, il n'est pas possible de comparer ces résultats à ceux obtenus en 2007.



Légionelles

La légionellose est une infection respiratoire grave provoquée par des bactéries naturellement présentes dans les écosystèmes humides. L'infection se contracte par inhalation de microgouttelettes d'eau contaminées, disséminées par aérosols. Les principales mesures de prévention du risque lié aux légionelles sont : maîtriser la température de l'eau dans les réseaux et les chauffe-eau, éviter la stagnation de l'eau dans les canalisations et lutter contre l'entartrage et la corrosion des réseaux.

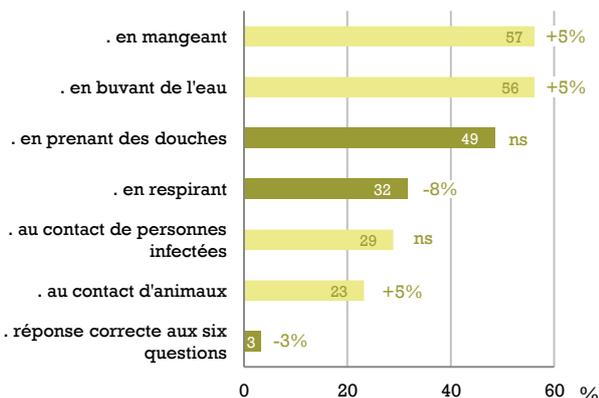
Une majorité de Ligériens peu, voire pas informés sur les légionelles et la légionellose

En 2014, les Ligériens se déclarent nettement moins informés sur les légionelles et sur la légionellose qu'en 2007. Seulement 39 % d'entre eux se disent « plutôt bien informés » contre 57 % en 2007 et 18 % indiquent « ne jamais en avoir entendu parler » contre 9 % en 2007. Une moindre médiatisation du sujet, liée à la diminution du nombre d'épidémies mettant en cause des tours aéroréfrigérantes (TAR) depuis 2007, contribue peut-être à cette baisse du niveau d'information.

Une méconnaissance fréquente des modes de contamination et de prévention de la légionellose

Plus de la moitié des Ligériens ayant déjà entendu parler de la légionellose pensent encore, à tort, que la légionellose peut se contracter en mangeant ou en buvant de l'eau, et les deux tiers ne savent pas que cette maladie se transmet par l'inhalation de microgouttelettes d'eau contaminées (Fig 11).

Fig 11 : Connaissance des modes de contamination de la légionellose et évolutions par rapport à 2007



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

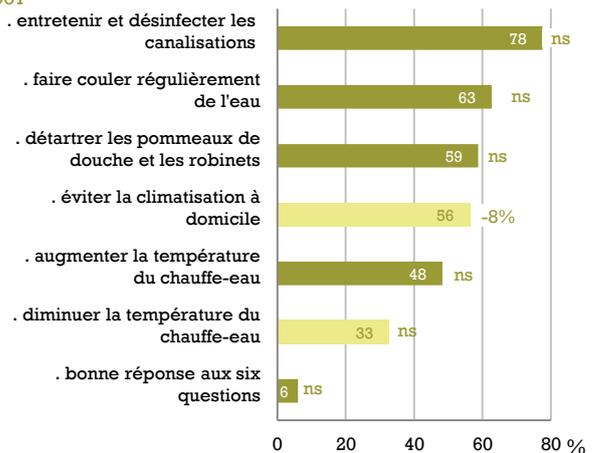
Note de lecture : les réponses correctes apparaissent en vert foncé, les réponses fausses en vert clair.

Seulement un quart de la population de la région déclare savoir comment prévenir la prolifération des légionelles dans leur logement. Et parmi ces personnes, encore un tiers pense que diminuer la température du chauffe-eau est une mesure efficace pour empêcher le développement des légionelles dans les réseaux d'eau chaude. Or, afin d'éviter la prolifération des légionelles, il faut en réalité

augmenter la température de l'eau tout en s'assurant de ne pas induire un risque de brûlures cutanées.

Bien que les Ligériens se sentent globalement moins informés en 2014 qu'en 2007 sur les légionelles et leurs effets sur la santé, ils sont un peu plus nombreux en 2014 à déclarer savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement. Mais, lorsqu'ils sont interrogés dans le détail, il apparaît que leurs connaissances effectives des modes de contamination et mesures de prévention de la légionellose n'ont pas évolué significativement sur cette période (Fig 12).

Fig 12 : Connaissance des mesures de prévention du développement des légionelles et évolutions par rapport à 2007



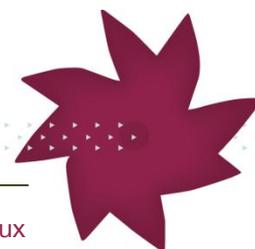
Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Note de lecture : les réponses correctes apparaissent en vert foncé, les réponses fausses en vert clair.

La légionellose perçue comme présentant un risque élevé pour la santé en général mais les Ligériens ne se sentent pas personnellement exposés

Comme en 2007, les réponses des Ligériens au Baromètre santé environnement montrent que, si ils estiment, en général, que le risque sanitaire lié aux légionelles est élevé, ils ne craignent pas pour leur propre santé. 69 % d'entre eux estiment que les légionelles ou la légionellose présentent un risque « très » ou « plutôt élevé » pour la santé des Français, mais seulement 9 % pensent courir un risque « plutôt élevé » d'être affectés personnellement par la légionellose.

Téléphonie mobile



Les télécommunications constituent la principale source d'exposition de la population aux champs électromagnétiques radiofréquences. La caractérisation de l'exposition de la population aux ondes émises par la téléphonie mobile est complexe. Aujourd'hui, l'expertise scientifique en la matière conclut à l'absence d'effets sanitaires avérés liés à l'exposition de la population aux technologies de communication sans fil. Néanmoins, la possibilité d'une augmentation du risque de tumeur cérébrale pour les utilisateurs intensifs de téléphones mobiles est évoquée.

Une utilisation généralisée du téléphone portable

93 % de la population des Pays de la Loire déclare utiliser un téléphone mobile en 2014 (vs 78 % en 2007). Parallèlement au développement technologique et commercial des télécommunications, l'usage des téléphones mobiles a connu un essor important ces dernières années. C'est ainsi devenu une pratique partagée par l'ensemble de la population, tous âges confondus. En effet, même si, en 2014, les jeunes restent plus nombreux que leurs aînés à déclarer utiliser un téléphone mobile, la proportion de personnes âgées de 55 à 75 ans déclarant utiliser un téléphone mobile a significativement augmenté depuis 2007 (86 % en 2014 vs 68 % en 2007).

Des Ligériens mieux informés et plus inquiets des risques pour la santé...

L'étude des impacts sanitaires de la téléphonie mobile a fait l'objet de nombreuses publications. Ces études scientifiques ont été largement relayées auprès du public et, malgré la complexité du sujet et les conclusions ou interprétations contradictoires, les Ligériens se déclarent, en 2014, mieux informés sur l'utilisation des téléphones mobiles et ses effets sur la santé qu'en 2007 (71 % vs 63 %). Cependant, ils sont encore peu nombreux à savoir que le débit d'absorption spécifique (DAS), qui est indiqué sur toutes les notices des téléphones mobiles, exprime la quantité d'énergie absorbée par le corps lors de l'exposition aux champs électromagnétiques. Cette proportion a néanmoins doublé par rapport à 2007 (19 % vs 9 %).

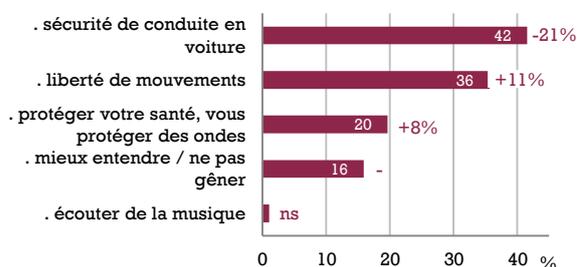
Par ailleurs, 70 % des Ligériens estiment que les téléphones portables présentent un risque collectif « très » ou « plutôt élevé ». Et 60 % d'entre eux pensent qu'utiliser un téléphone mobile peut favoriser le développement de tumeurs du cerveau contre 43 % en 2007.

Enfin, la crainte de la population vis-à-vis des antennes-relais a également augmenté en 2014 (71 % estiment que les antennes-relais présentent un risque collectif « très » ou « plutôt élevé » contre 54 % en 2007).

... mais qui n'utilisent pas plus souvent le kit mains libres

Le port d'une oreillette qui permet notamment de limiter l'exposition de la tête aux ondes électromagnétiques émises par les téléphones mobiles est une pratique peu répandue (11 % de la population déclare l'utiliser « systématiquement » ou « de temps en temps »). Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils utilisent un kit mains libres, 42 % des Ligériens déclarent le faire pour « la sécurité de conduite en voiture », 36 % « pour la liberté de mouvement ». Et, seulement 20 % de la population indique y avoir recours afin de protéger sa santé vis-à-vis des ondes émises par le téléphone mobile. Cette proportion semble néanmoins avoir augmenté par rapport à 2007 (Fig 13).

Fig 13 : Motifs d'utilisation d'une oreillette lors de conversation téléphonique avec un téléphone mobile* et évolutions par rapport à 2007



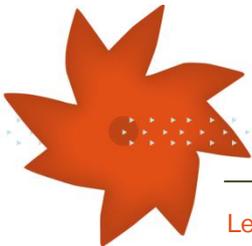
Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

* parmi les personnes déclarant utiliser une oreillette « systématiquement » ou « de temps en temps »

Un manque de confiance dans l'expertise scientifique et une faible satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics

Respectivement 56 % et 49 % des Ligériens se déclarent « tout à fait » ou « plutôt confiants » dans l'expertise scientifique sur l'utilisation des téléphones portables et les antennes-relais de téléphonie mobile. Cette faible confiance des Ligériens dans l'expertise scientifique au sujet des risques sanitaires liés à la téléphonie mobile s'explique peut-être par le fait que l'information diffusée à ce sujet est à la fois riche, complexe et parfois contradictoire.

Les Ligériens sont également critiques sur les actions menées par les pouvoirs publics pour protéger leur santé vis-à-vis des antennes-relais (37 % de la population se déclare satisfaite) et de l'utilisation des téléphones mobiles (48 % de satisfaits).



Bruit

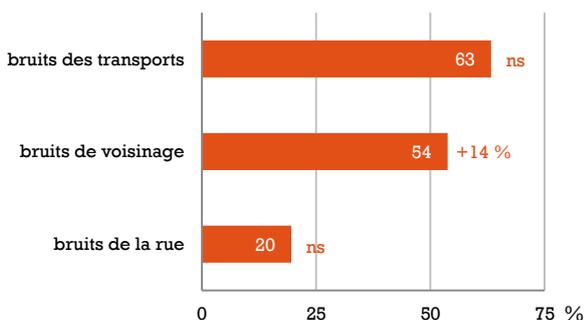
Le bruit est un phénomène physique perçu par l'appareil auditif qui est généralement associé à une perception négative. Le bruit, omniprésent dans la vie de tous les jours, provient de sources nombreuses et variées et qui se cumulent. L'exposition au bruit peut être subie (sources environnementales et professionnelles) ou volontaire (écoute de musique à fort volume sonore via des écouteurs ou en concert). Les conséquences sanitaires d'une exposition à des bruits excessifs relèvent avant tout de l'altération de l'audition, mais des troubles extra-auditifs résultant d'une exposition chronique au bruit et dépendant de nombreux paramètres (individuels, contextuels et culturels) sont également connus.

Des expositions au bruit environnemental et en milieu professionnel plus souvent déclarées

Avec toujours près d'un Ligérien sur dix qui dit être gêné « souvent » ou « en permanence » par le bruit, les nuisances sonores déclarées par les habitants des Pays de la Loire n'ont pas diminué. Au contraire, le pourcentage de personnes indiquant que le bruit représente une gêne pour ouvrir les fenêtres la nuit tend à augmenter (16 % en 2014 vs 14 % en 2007). De plus, dans la région, le pourcentage de travailleurs déclarant exercer leur métier dans un milieu bruyant est en hausse (46 % en 2014 vs 40 % en 2007).

Les bruits de la circulation et des transports représentent la principale source de nuisances sonores citées par les personnes qui se disent gênées par le bruit. Cependant, le pourcentage de personnes indiquant être gênées « en permanence » ou « souvent » par le bruit de voisinage a augmenté par rapport à 2007.

Fig 14 : Sources de nuisances sonores déclarées par les personnes gênées par le bruit à leur domicile et évolutions par rapport à 2007



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.
Parmi les personnes déclarant être gênées par le bruit à leur domicile « en permanence » ou « souvent »

D'une manière générale, les habitants des plus grandes agglomérations de la région déclarent plus souvent que les autres être gênés par le bruit (15 % d'entre eux déclarent l'être « en permanence » ou « souvent » contre 7 % de ceux habitant de plus petites communes).

Une forte évolution de l'exposition à la musique amplifiée

L'écoute de musique via un casque ou des écouteurs s'est développée ces dernières années : plus d'un tiers des Ligériens (37 %) disent utiliser un casque ou des écouteurs pour écouter de la musique en 2014 alors qu'ils n'étaient que 20 % à déclarer utiliser un baladeur en 2007. La proportion de Ligériens indiquant utiliser des écouteurs ou un casque plusieurs fois par semaine et au moins une heure par jour a également augmenté (9 % en 2014 vs 3 % en 2007). Ces augmentations sont cohérentes avec le développement technologique et commercial des supports nomades permettant le téléchargement, le stockage et l'écoute de musique.

Le port du casque ou des écouteurs est une pratique qui évolue fortement au cours de la vie. Ainsi, les deux tiers des jeunes, âgés de 18 à 35 ans, déclarent en faire usage (contre 34 % des 35-54 ans et 13 % des 55-75 ans). Et près d'un quart d'entre eux (24 %) disent écouter habituellement de la musique à forte ou très forte puissance avec un casque ou des écouteurs.

De même, la fréquentation des salles de concert et des discothèques, qui expose à des niveaux sonores élevés, est une pratique plus répandue chez les jeunes (25 % d'entre eux déclarent y être allés au moins dix fois dans l'année contre 5 % de leurs aînés).

La proportion de Ligériens déclarant fréquenter les salles de concert et les discothèques ou jouer de la musique à fort niveau sonore est stable depuis 2007.

Niveau de risque perçu et niveau d'information en baisse

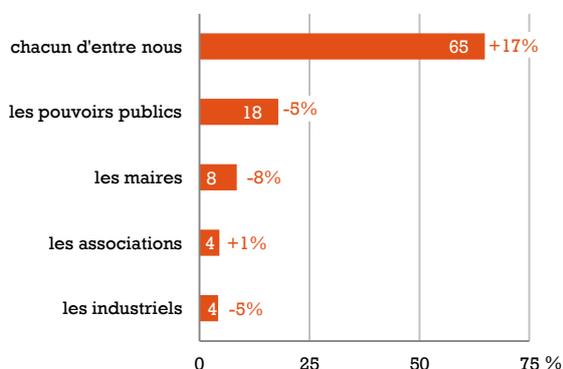
Avec 61 % des Ligériens qui estiment que le bruit présente un risque « très » ou « plutôt élevé » pour la santé des Français en 2014, contre 66 % en 2007, le niveau de risque perçu est en baisse. Pourtant, la proportion de personnes déclarant avoir déjà ressenti les effets du bruit sur leur santé a légèrement augmenté pendant la même période (27 % en 2014 vs 24 % en 2014).

Par ailleurs, comme pour la plupart des autres thématiques, le niveau d'information ressenti par des Ligériens sur le bruit et ses effets sur la santé a diminué depuis 2007. 61 % de Ligériens se déclarent bien informés en 2014 contre 67 % en 2007.

La lutte contre le bruit : l'affaire de chacun

Interrogés sur les acteurs les mieux placés pour agir contre les nuisances sonores et leurs effets sur la santé, les Ligériens citent en premier, en 2014 comme en 2007, « chacun d'entre nous ». Et ce sentiment s'est accru puisque, près des deux tiers des Ligériens (65 %) sont désormais convaincus de la place prépondérante de la responsabilité individuelle dans la lutte contre les nuisances sonores, contre 48 % en 2007 (Fig 15).

Fig 15 : Opinion des Ligériens sur les acteurs les mieux placés pour lutter contre le bruit



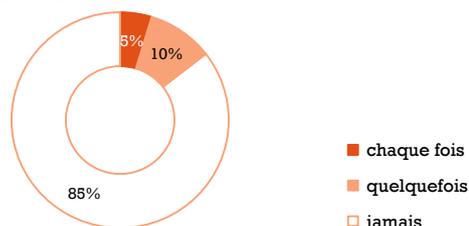
Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.

Des comportements de protection peu adoptés

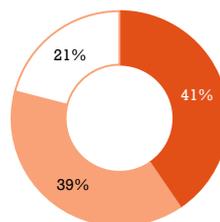
85 % des personnes qui fréquentent les salles de concert et les discothèques déclarent ne jamais porter de bouchons d'oreilles et moins de la moitié d'entre elles (40 %) disent s'éloigner systématiquement des enceintes lorsque le volume sonore de la salle de concert ou de la discothèque est élevé (Fig 16). Les questions ayant évolué entre les deux éditions du Baromètre, il n'est pas possible de se prononcer sur l'évolution des comportements individuels de protection face à la musique amplifiée.

Fig 16 : Proportions de Ligériens déclarant adopter des comportements de protection lorsqu'ils vont en concert

Porte des bouchons d'oreilles



S'éloigne des enceintes



Source : Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. ORS.



La prévention des risques sanitaires liés aux altérations des milieux de vie et la promotion d'environnements favorables à la santé nécessitent le développement de politiques volontaristes dans de multiples secteurs (énergie, aménagement du territoire, urbanisme, transports, industries, agriculture, etc.) et à tous les niveaux, national, régional et local. La réussite de ces politiques exige aujourd'hui la participation des citoyens, et nécessite donc qu'ils en comprennent et partagent les enjeux. Et ce, d'autant plus que certaines des mesures indispensables à mettre en œuvre concernent très directement les habitudes de vie.

Pour promouvoir cette mobilisation, la connaissance et la prise en compte des opinions et comportements de la population sont déterminantes et le Baromètre santé environnement des Pays de la Loire y contribue.

Basé sur une enquête menée en 2014 auprès de 1 500 personnes âgées de 18 à 75 ans constituant un échantillon représentatif de la population de la région, ce Baromètre interroge les Ligériens sur les risques pour la santé associés à la qualité de l'air à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments, à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et à la baignade, aux légionelles, au bruit et à la téléphonie mobile.

Ce document présente les principales évolutions observées depuis l'enquête analogue menée en 2007. Un rapport complet, disponible sur le site www.santepaysdelaloire.com présente de façon détaillée la méthodologie et l'ensemble des résultats.

Citation suggérée :

ORS Pays de la Loire. (2014). Baromètre santé environnement Pays de la Loire 2014. Synthèse des résultats. 12 p.

ISBN 978-2-908417-61-6

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des informations présentées dans ce document, sous réserve de la mention des sources.

Cette publication est téléchargeable sur www.santepaysdelaloire.com.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com